



Bulletin d'information hebdomadaire « flavescence dorée »

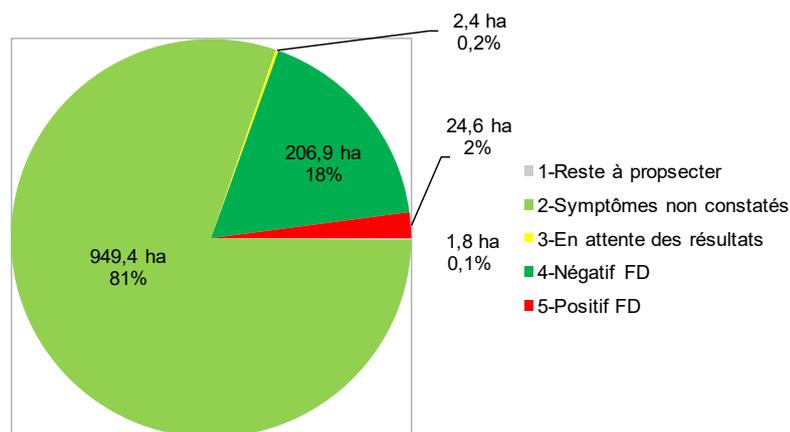
**Prospection des vignes du périmètre de lutte obligatoire Diois
Bilan provisoire du 6 novembre 2020**

La surface de vigne à prospector dans le périmètre de lutte obligatoire « Diois » en 2020 est de 1 179 ha.
1 190 ha ont été prospectés, soit 101% de l'objectif.

Tous les résultats n'ont pas encore été transmis ou pris en compte.

Date des dernières observations terrain ou résultats d'analyse pris en compte : 15 octobre 2020

Sources : FREDON Auvergne-Rhône-Alpes, Agrivalys 71, IFV30



NB 1 : Dans le diagramme, est considérée la surface totale des parcelles.

NB 2 : pour la catégorie « 5-Positif FD », sont prises en compte les parcelles présentant au moins un cep flavescence après analyse

Commune indemne en 2019 et présentant des ceps flavescents en 2020 : -

Commune	Surface de vigne (ha) à prospector	%age de surface prospectée	Nombre de ceps flavescents (confirmés après analyse)	Nombre de parcelles présentant des ceps flavescents
AOUSTE-SUR-SYE	16,1	100%	0	0
AUBENASSON	35,7	100%	0	0
AUREL	183,7	100%	35	12
BARNAVE	61,2	100%	0	0
BARSAC	128,9	100%	16	7

Commune	Surface de vigne (ha) à prospector	%age de surface prospectée	Nombre de ceps flavescents (confirmés après analyse)	Nombre de parcelles présentant des ceps flavescents
DIE	71,5	100%	0	0
ESPENEL	54,8	100%	0	0
LAVAL-D'AIX	53,8	100%	0	0
LUC-EN-DIOIS	0,0	100%	0	0
MIRABEL-ET-BLACONS	39,5	100%	0	0
MONTCLAR-SUR-GERVANNE	46,4	100%	0	0
PONTAIX	62,6	100%	23	4
RECOUBEAU-JANSAC	19,6	100%	0	0
SAILLANS	119,7	100%	0	0
SAINT-SAUVEUR-EN-DIOIS	19,5	100%	0	0
SAINTE-CROIX	41,5	100%	0	0
SOLAURE EN DIOIS	58,2	100%	1	1
VERCHENY	166,5	100%	16	6